



Le Schéma départemental de la culture

Faire de la culture un levier d'équité, de solidarité et d'avenir est l'ambition portée par le Conseil départemental du Gard avec son nouveau Schéma de la culture 2024-2028. Cette deuxième partie est issue d'un large travail de concertation engagé lors du séminaire "Osons la culture II" au printemps 2024. Le Conseil départemental présente sa nouvelle stratégie culturelle, conçue pour soutenir la diversité et la vitalité culturelle locale tout en répondant aux grands défis contemporains – transition écologique, inclusion, accès aux droits, transformation numérique. Ce schéma s'articule autour de trois axes.

Publié le 04/06/2025 - Mise à jour le 04/06/2025

Axe 1 - De la coopération culturelle à la culture de la coopération

Le Conseil départemental vise à instaurer une culture de la coopération, en soutenant des projets partagés, en renforçant les partenariats – notamment avec le FRAC Occitanie – et en accompagnant les élus. Il mise aussi sur la mutualisation des ressources et porte une attention particulière aux territoires fragiles.

Axe 2 - Des défis d'aujourd'hui à la construction de demain

Pour accompagner la transition écologique du secteur culturel, le Conseil départemental entend poursuivre les synergies avec la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, soutenir les tiers-lieux innovants et encourager les événements écoresponsables. Le numérique est un levier central dans ce deuxième axe, tant pour l'innovation culturelle que pour toucher les jeunes générations.

Axe 3 - Du droit à la culture aux droits culturels

Le Conseil départemental souhaite renforcer l'inclusion culturelle en élargissant l'accès aux équipements adaptés et en valorisant la diversité des identités. Les habitants seront impliqués dans la programmation, avec des expérimentations innovantes menées, entre autres, avec les étudiants du Master Design innovation société de l'université de Nîmes. Une attention particulière sera portée à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les stéréotypes et à la création de projets croisant culture et lien social.

Paroles d'élus

Cette feuille de route 2024-2028, fruit de notre travail commun, s'inscrit dans la continuité de l'action culturelle départementale. Il creuse plus profondément le sillon de notre ambition et ajuste notre projet à un contexte économique et sociétal complexe, aux défis de la coopération, de l'écologie, des transformations technologiques. Il nous permettra de mobiliser nos intelligences et nos imaginaires pour que demain nous habitions nos territoires harmonieusement, solidairement.

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard

Patrick MALAVIEILLE

Vice-Président délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique

Une politique culturelle en plein essor

Le budget culture connaît une hausse significative : + 25 % entre 2019 et 2024, pour atteindre 3,16 M€. Ce soutien accru s'est traduit par :

- Une hausse du nombre de projets soutenus (+ 27 dossiers, soit 384 dossiers au total sur 2024)
- 87 festivals accompagnés en 2024 (contre 63 en 2020),
- Un triplement du soutien financier aux tiers-lieux,
- Un renforcement des aides aux lieux conventionnés,
- Une progression de 140 % des financements aux établissements d'enseignement artistique en 4 ans, grâce à un schéma spécifique adopté en 2023.

Zoom sur les dispositifs phares

- Une convention de développement culturel avec la DRAC,
- Quatre conventions d'éducation artistique et culturelle avec l'Éducation nationale et des intercommunalités,
- Des bourses pour les arts visuels,
- Des aides à l'équipement pour les lieux d'exposition,
- Et un programme "Artistes au collège" renforcé, avec des parcours labellisés pour les jeunes.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

■ Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

■ Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76